

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 27 MARS 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 17-DCM-DGS-047

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT & LE VINGT-SEPT MARS à Quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Mars 2017

OBJET DE LA DELIBERATION : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DU PORT DES OURSINIÈRES : DESIGNATION D'UN MEMBRE

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Emmanuelle NIGRELLI – Frédéric FIORE – Jennifer DELI – Geneviève DROMSON

POUVOIRS : Josiane SICCARDI à Jean-Michel PEYRATOUT
Paul MOUROT à Hervé STASSINOS
Agnès BIASUTTO à Michel LUCIANI
Gaëlle REBEC à Magali VINCENT
Nicole VACCA à Frédéric FIORE

ABSENT : Stéphane BELTRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====

M. Christian GARNIER, Adjoint au Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Faisant suite à la démission des 2 membres représentants de la SNPO (Société Nautique du Port des Oursinières), il convient de pourvoir à ces 2 sièges laissés vacants au sein du Conseil d'Administration de la Régie du port des Oursinières.

Conformément aux dispositions de l'article R 2221-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil d'Administration sont désignés par le conseil municipal sur proposition de Monsieur le Maire.

La SNPO, sollicitée par la Ville du Pradet a sollicité la désignation de Messieurs :

- Pierre OLIVES en sa qualité de Président de la SNPO
- Robert FRANCHI membre de l'association

Ainsi, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, est invité à se prononcer sur la désignation de Messieurs :

- **Pierre OLIVES en sa qualité de Président de la SNPO**
- **Robert FRANCHI membre de l'association**

pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Régie du port des Oursinières en tant que membre représentant de la S.N.P.O.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

